

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DAC 442 Convention d'occupation du domaine public de l'hôtel de Saint-Aignan avec l'association du Musée d'art et d'Histoire du Judaïsme (3e).

Mme Karen TAÏEB, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1611-4 et L 2313-1 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L.2122-1-3 2° ;

Considérant le contrôle étroit exercé par la Ville de Paris sur les activités de l'association et l'intérêt local à maintenir ces activités sur la dépendance du domaine public occupée qui justifient que le titre d'occupation soit délivré de gré à gré ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention d'occupation du domaine public de l'hôtel de Saint-Aignan avec l'association du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme ;

Vu l'avis du conseil du 3e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Karen TAÏEB, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme une convention pour l'occupation du domaine public de l'hôtel de Saint-Aignan, situé 71 rue du Temple 75003 Paris, pour une surface de 6 470 m² et pour une valeur locative de 1.718.527 euros. La convention d'occupation du domaine public est jointe en annexe à la présente délibération.

Article 2 : La redevance versée à la Ville de Paris par l'association du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, en contrepartie de l'occupation, est fixée à un montant de 1.200 euros et sera perçue à terme à échoir une fois par an. L'aide en nature qui en résulte est de 1.717.327 euros.

Article 3 : La recette correspondante sera constatée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2019 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO